

La C.G.A. vient de tenir à Paris différents Congrès du 6 au 10 mars 1950. Les agriculteurs de Tunisie y étaient représentés par M. Vacherot, président de l'Union de Tunisie de la C.G.A.; M. Mirande, président de l'U. C. V. T.; M. Reynier, président de la Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie; M. Charles Carrier, président de Tunis-Est Réassurances; M. de Rozières, président de la Caisse Mutuelle de Crédit Agricole de Tunisie; M. Maurice Carrier, Président de Tunis-Réassurance.

DERNIERE MINUTE

Une lettre du Président VACHEROT

PARIS Mardi soir, 7 mars. Les représentants de la Tunisie étaient tous présents pour la première fois au 4^{ème} Congrès de la F. N. S. E. A., c'est-à-dire les Présidents Reynier, Charles et Maurice Carrier, de Rozières, Mirande et moi-même. Le Président Deligne avait bien voulu se joindre à tous ces représentants de notre agriculture. L'iniquité paysanne, comme il s'intitule, est cette iniquité pesée, en effet, sur tous les paysans venus de tous les coins de la France et des territoires d'Outre-Mer. Promesses non tenues par le Gouvernement et qui ont entraîné la démission du Ministre de l'Agriculture. (Lire la suite en 3^e page)

EDITORIAL

PRINTEMPS

Le Printemps est à notre porte. La récolte de céréales s'annonce belle à très belle dans tout le Nord. Même dans les régions où le départ avait provoqué de grosses inquiétudes, la situation, surtout grâce aux dernières pluies, s'est bien rétablie. Le Centre, s'il a pu semer, profite par contre pour son élevage de pâturages assurés jusqu'à l'été. Les oliviers, s'ils ne sont pas très copieusement servis dans le Sud, ont reçu cependant assez d'eau pour ne pas inspirer de craintes. A cette époque, et particulièrement cette année, les agriculteurs sont naturellement enclins à l'optimisme. Comme nous ne voudrions pas les décourager ! Nous aimerions puiser dans les actes et les intentions de nos gouvernements, les mêmes raisons d'espérer que nous donne un Nature clémente. Plusieurs de nos dirigeants agricoles sont partis à Paris. Nul ne peut plus ignorer que notre sort se joue ailleurs qu'ici. Aujourd'hui à Paris, demain à Londres ou Washington ! Qu'importe en effet de produire si des prix de misère ne rémunèrent pas notre travail. Nous savons que nos intérêts sont entre de bonnes mains, mais quel sera le climat sous lequel vont s'ouvrir les discussions ? Pour le Blé, le mutisme du Gouvernement, aux questions précises posées, par écrit, par l'Association Générale des Producteurs de Blé, à deux reprises, n'est pas rassurant. Nous risquons, en effet, de voir débiter la campagne 1950 avec des reports. Les gros fournisseurs mondiaux de Blé annoncent, d'autre part, des stocks invendus importants, pour lesquels, n'en doutons pas, ils sont prêts à faire du dumping. Or, sans remonter bien loin dans le passé, nous nous rappelons certaine menace d'importation de blé canadien, qui devait qui, qui devait que... ! Mais qui a en tous cas coûté cher à la Trésorerie du Pays. L'exemple des bettera-viers, l'exemple des lin-culteurs sont trop présents à notre mémoire pour nous inciter à nous complaire dans un optimisme béat ! Printemps ! raison d'espérer... Certes, nous voulons espérer. Attendons des hommes la même clémence, mais que cela ne nous empêche pas de faire tout ce qui est possible pour ce qui nos espoirs deviennent substantielles réalités de prospérité. T. A.

la TUNISIE AGRICOLE

Organe de la Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie et des Fédérations des Syndicats Agricoles de Producteurs et de Techniciens (Union de Tunisie de la C. G. A.) Rédaction-Administration-Publicité : 72, Avenue Jules-Ferry - TUNIS - Téléphone : 76.45 Abonnement : 300 fr. par an - Versements : C. C. P. « Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie » - Tunis R. P. 10.306

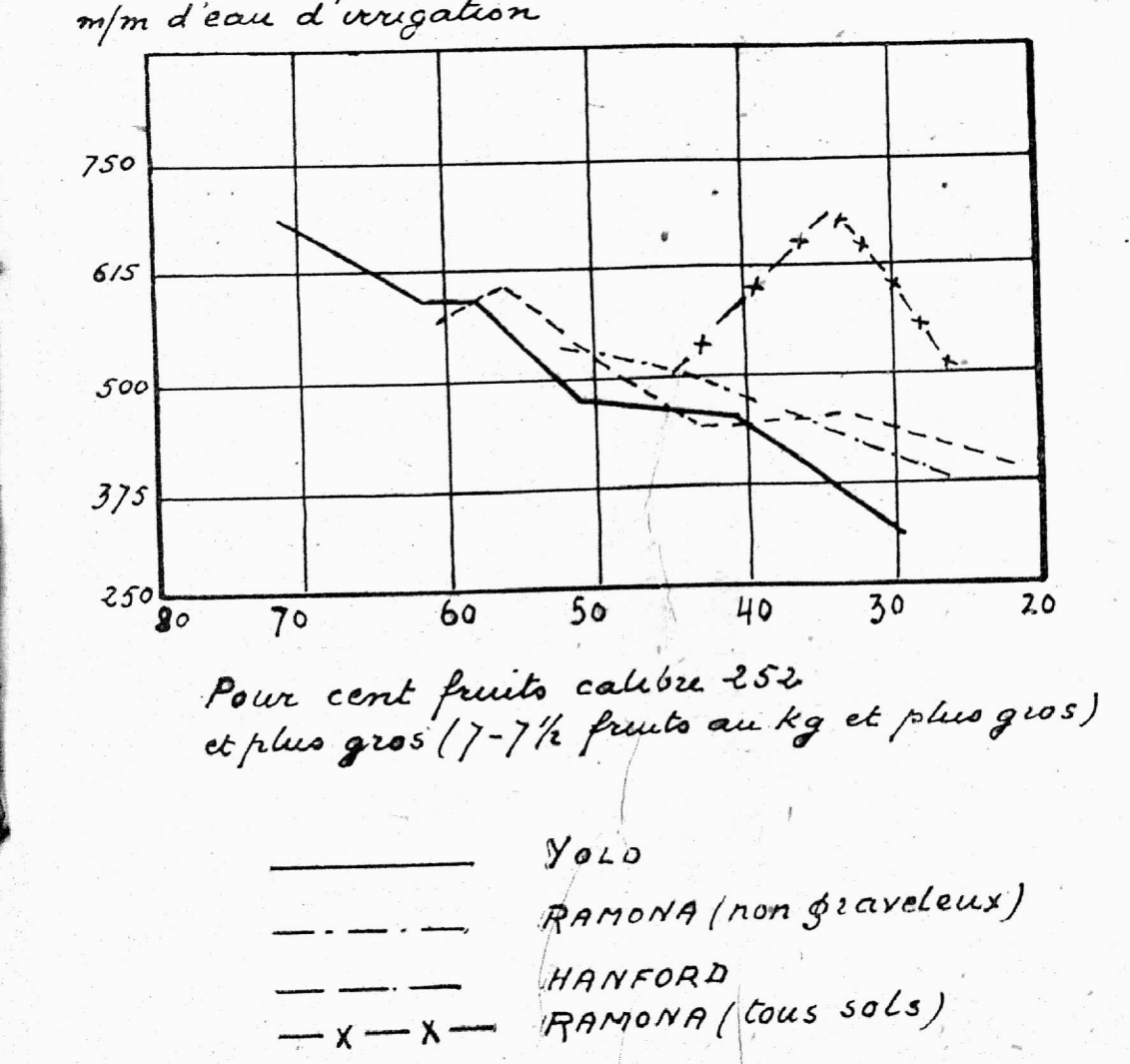
La Garantie des Prix c'est le cancer de l'érosion de la terre

Au cours d'une réunion, en décembre dernier, du Conseil d'Administration de l'A.G.P.B., Monsieur Halle a fait un magistral exposé sur la « Garantie des Prix, sauvegarde de l'Intérêt Général ». C'est à la suite de cet exposé que fut approuvée la motion que nous avons publiée dans notre dernier numéro et plaçant le Gouvernement en face de ses responsabilités. Nous en donnons un résumé commenté : La démission de Monsieur Pflimlin, Ministre de l'Agriculture, n'a pas ému les populations de Tunisie, qu'elles soient rurales ou citadines. Cependant, le fait est assez rare pour qu'il soit apprécié à sa juste valeur. Il a été commenté par les grands journaux parisiens et naturellement plus dans l'idée de nature à leur public par des arguments démagogiques que dans le souci de l'informateur, même objectivement. Que d'aventures, un Ministre, de n'importe lequel des départements démissionne parce qu'il estime que les intérêts dont il a la charge sont lésés, la même presse n'aurait pas manqué de louer son caractère, sa droiture, son honnêteté. On ne connaît pas, il est vrai, beaucoup de démissions pour cette raison. On peut cependant supposer les réactions sans crainte de faire une trop grossière erreur. Mais, en l'occurrence, il s'agit du Ministre de l'Agriculture, alors il ne pouvait s'agir que de sérieux intérêts particuliers des paysans, de privilèges inadmissibles qui allaient à l'encontre de l'intérêt général. Un intérêt général, que de crimes on commet en ton nom ! On se rappelle cette histoire, vieille de déjà de deux mois. Le Gouvernement s'était engagé à garantir le prix de la betterave; il n'a pas tenu ses engagements; de plus, la récolte a été catastrophique, tant en quantité qu'en qualité ! Aucune raison valable ne pouvait justifier ce reniement et c'était non seulement le cas particulier de la betterave qui était en jeu, mais c'était toute la garantie des prix, toute la politique agricole et toute la politique économique du pays. Nous pourrions leur apporter un contingent important. La Métropole elle seule, pourrait avec une agriculture modernisée, alimenter 70 millions de personnes, alors qu'intérieurement elle n'a pas 45 millions d'habitants. Et l'Afrique du Nord n'a pas encore atteint et de loin son maximum de production. Quant aux prix, notre blé est moins cher que les blés des pays voisins; pour le reste, si les moyens nous sont fournis, nous ne serons pas mal placés. Ce faisant, nous répondons à l'appel des organismes internationaux : O.N.U. - F.A.O. - O.E.C.E. (1) qui attirent, d'une façon pressante et angoissée, l'attention des nations sur l'accroissement des populations et la sous-alimentation mondiale. Notre agriculture pourrait donc exporter ou moins aussi facilement que notre industrie, qui a un lourd handicap : le manque de charbon. Si l'exportation des produits agricoles a nécessairement pour corollaire une importation de produits manufacturés, cela pourrait nuire à certaines fabrications artificielles, qui, indirectement, sur le budget du consommateur. Il ne saurait s'agir, d'une manière générale, de jouer la grande revanche et d'empêcher l'exportation industrielle; il y a évidemment des précautions à prendre et ne pas sacrifier ce qui est essentiel à la vie du pays. Intérêt de l'Economie Nationale. En dehors des débouchés extérieurs, la possibilité d'absorption qu'offrirait pour elle le marché rural. Habitat et bâtiments de ferme - moyens de traction - matériel - engrais - produits de traitements des cultures - équipement intérieur des fermes - industries agricoles. (1) O.N.U. : Organisation des Nations Unies. F.A.O. : Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture. O.E.C.E. : Organisation européenne de Coopération Economique. (Lire la suite en 3^e page)

LA TECHNIQUE AGRICOLE

Influence de la conduite des Vergers sur le calibre des oranges

L'industrie des agrumes aux Etats-Unis a été fortement affectée par la présence, ces dernières années, d'une récolte comprenant une quantité plus importante que précédemment, de fruits petits alors que le consommateur américain recherchait plutôt des fruits moyens et un peu gros. Les raisons du changement brusque dans la grosseur des fruits produits par les arbres ne sont pas connues; toutefois, on a essayé de savoir si l'agriculteur ne pouvait pas agir sur la grosseur des fruits qu'il produisait. Le point de vue de l'agriculteur nord-africain diffère quelque peu de celui des Etats-Unis. Son client principal est la France où le consommateur recherche les calibres moyens et plutôt petits. Il y a toutefois des limites dans lesquelles il faut se tenir; le consommateur boude les très gros fruits, mais ne veut pas non plus de « billes ». 88 de ces vergers se trouvent dans les régions de Yolo, Hanford et Ramona qui présentent chacune des conditions de sol particulières. Les résultats ont été étendus sur une période de 5 ans. Dans les cas envisagés l'âge des arbres ne semble pas avoir d'effet sur le calibre des fruits produits. Des vergers d'arbres allant de 10 à 65 ans furent compris dans cette étude; beaucoup de vieux vergers produisaient des fruits de bons calibres, alors que de jeunes plantations en donnaient des petits et vice-versa. De même, la fumure des arbres ne semble pas influencer la dimension des fruits. Comme il fallait s'y attendre, 100 agriculteurs avaient beaucoup d'idées différentes sur la façon dont l'engrais devait être administré. Ces méthodes furent étudiées avec soin. Il n'a pu être déterminé de rapport sensible entre les quantités d'azote, phosphate, potasse, zinc, manganèse, fumier, administrées et la dimension des fruits obtenus. Certains des vergers les mieux fumés ont donné les fruits les plus petits; d'autres qui n'étaient fumés que d'une façon peu commerciale satisfaisante. Des vergers qui avaient été fumés « à bloc » avaient les fruits les plus petits. D'autre part, l'étude montre que



Ils ne demandent que des moyens de travailler mieux...

Sous le titre « L'agriculture et les revendications, avec une âpre volonté, Parisiens », M. le distingué chroniqueur agricole du « Figaro » rend compte d'une conférence faite récemment devant un auditoire de Parisiens du XV^{ème} arrondissement par M. Pflimlin, ancien ministre de l'Agriculture. Au moment où céréaliers, planteurs, éleveurs, viticulteurs de ce pays sont menacés de faire les frais d'une grande partie des deux milliards dont il est question de majorer le budget de 1950 par rapport au précédent, il paraît opportun de citer certains passages de l'exposé du Ministre courageux qui préfère se démettre plutôt que continuer à s'associer à des mesures contraires à tous les engagements pris, et à ainsi mériter la reconnaissance de tous les agriculteurs. Le conférencier, après avoir rappelé que tous les pays ayant une agriculture évoluée, qu'ils soient des tendances socialistes ou libérales, ont garanti une sécurité à leur agriculture, dit : — On a tort de ne pas prendre au sérieux leurs colères parfois maladroites. Il est trop facile de dire qu'ils ne sont pas à plaindre, parce qu'ils ont toujours mangé à leur faim. Peut-être. Mais beaucoup sont privés de tout ce qui fait l'agrément et la dignité de la vie humaine. Pourtant, quand je reçois leurs re-

L'érosion n'est pas un phénomène nouveau en Tunisie, mais l'attention qu'on y porte croît de jour en jour. Car ses effets deviennent de plus en plus évidents aux yeux de tous ceux qui y sont intéressés. Il faut voir là un indice favorable à la lutte que le Gouvernement et les Agriculteurs ont commencé à mener contre ce fléau de la production agricole. Madrasseur à des agriculteurs, je ne m'étonne pas sur l'importance du problème à l'échelle de l'économie tunisienne, mais reprendrai par contre volontiers cette citation tirée de la « Faïm du monde » de M. Vogt qu'insère, il y a quelques semaines, l'« Annuaire Agricole » : « L'érosion, c'est le cancer de la terre ». LE POURQUOI DE LA LUTTE Le mot n'est pas trop fort. Certains, au départ, pourront penser que le combat doit être engagé parce que la culture de leurs champs devient de plus en plus difficile, si ce n'est impossible. D'autres, plus avisés, estiment inadmissible dans ce pays la perte dévastatrice des eaux de pluie et de ruissellement. Mais si les uns et les autres croient davantage ce problème, ils concluront que c'est le potentiel de fertilité de la terre qui, lui-même s'amenuise d'année en année. Que, devancé par l'érosion, l'agriculteur, à partir d'un certain stade, ne parvient plus que très difficilement à enrayer les ravages dont il est victime : l'enjeu tragique de cette compétition, c'est en définitive, tenir sur son exploitation ou, dans le cas contraire, vaincu, de l'abandonner. DES POSSIBILITES NOUVELLES Il pourrait peut-être paraître superflu d'avoir signalé ici, à nouveau, la gravité de cette question, si d'entretiens récents avec des agriculteurs des régions éprouvées de la Tunisie, on ne conservait la mémoire de leur vive préoccupation à cet égard. Le problème, d'ailleurs, n'est pas simple à résoudre; il exige de la part du praticien l'abandon de méthodes qui engendrent ou du moins favorisent l'érosion, l'adaptation à des procédés de culture nouveaux, qui sont étrangers de la part de nos agriculteurs, la mise au point de formules de travail simples et efficaces. C'est précisément parce que, d'ores et déjà, en Tunisie, a été établi le contact confiant entre le milieu agricole et les techniciens qui se sont mis à l'œuvre pour définir les méthodes et les moyens de combattre la dégradation du sol, qu'il est opportun d'indiquer à ceux qui les connaissent imparfaitement, les possibilités mises actuellement à leur disposition. QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ? Pensant plus spécialement à eux agriculteurs, je mentionnerai néanmoins en premier lieu que les propriétaires de terres boisées ou broussaillées s'adresseront au Ministère de l'Agriculture (Service des Forêts) pour obtenir le concours qui leur est nécessaire en vue de la restauration de leurs bois ou de leurs pâturages dégradés. Quant aux agriculteurs qui ressentent les effets destructeurs de l'érosion, nous leur conseillons de rechercher d'abord l'origine du mal. A. — TERRES CULTIVEES Le ruissellement prend-il naissance sur leurs terres cultivées ? Si la terre donne encore des rendements acceptables, mais commence à subir les attaques de l'érosion, il faut la maintenir en culture en y observant les règlements de la conservation du sol. Si les rendements ont baissé, si le sol est très dégradé et est difficilement cultivable, il faut alors recourir à des mesures de restauration, avec éventuellement, changement du mode d'exploitation du sol. Par l'intermédiaire de l'ingénieur des Services Agricoles de votre Région, faites appel au Ministère de l'Agriculture (Génie Rural) qui établira une phase de restauration (cultures annuelles ou plantation) et vous apportera son concours pour sa réalisation. Conservation des Sols Nous ouvrons cette chronique que nous avons l'intention de suivre régulièrement. Vous pourrez y lire des articles de techniciens les plus qualifiés pour en parler : Service du Génie Rural, Service des Forêts. Pour répondre pleinement au but poursuivi, nous demandons à tous ceux intéressés par cette question de nous écrire pour nous faire part de leurs suggestions et de leurs observations. Le mérite agricole Les journaux ont fait paraître la liste des promotions au titre du Mérite Agricole. « La Tunisie Agricole » adresse aux nouveaux promoteurs ses plus vives félicitations et tout particulièrement à M. Dumont Henri, agriculteur à Sbeitla, promu officier, et à MM. Pierre Deligne, président de la Chambre Française d'Agriculture; Ben Romdane Ahmed, caïd de Soliman; Sakka Aziz, caïd de Kairouan.

La lutte contre les rats

Il suffit de parcourir la presse agricole métropolitaine et nord-africaine pour constater que l'invasion de rats dans tous nos souffrants actuellement constitue bien un fléau généralisé et que nous ne sommes pas les seuls à nous affoler de la dispersion, donc de l'inefficacité des efforts. Malgré conclusion, n'est-ce pas... La presse locale elle-même y a pué matière à d'intéressants reportages décrivant avec force détails les modes d'opérations, et parfois acrobatiques, de nos hôtes indésirables de nos champs, nos oliviers et nos vignes. Aussi je ne dispenserais de vous décrire par le menu, querelles, mérions et psammomye que je ne saurais d'ailleurs mieux distinguer, pas plus que cet « alexandrinus » au nom évocateur. Pour nous, ce sont des rats, et les considérant comme tels, nous devons tout entreprendre pour les détruire avant que leur pullulement n'arrive à annihilier complètement toute culture. Mais dans cette guerre, comme dans toute autre, il faut d'abord des armes et des armes efficaces; il faut ensuite savoir les utiliser. LES ARMES Des armes, nous en avons, et de nombreuses : strychnine, phosphore de zinc, virus Danys, « Antu », « Topan », « Campagnolicide », et tant d'autres produits. L'inconvénient, c'est que, si elles sont mortelles pour les rats (et pas toujours, hélas !), ces armes représentent également pour l'homme un certain danger comme aussi pour les animaux domestiques. C'est d'ailleurs pour éviter des confusions qui risqueraient d'être fatales que la législation française exige la coloration des grains en vert, rouge, bleu ou noir. Pour aujourd'hui je me bornerai à parler du « campagnolicide », puis-que c'est le produit délivré (à 180 francs la boîte) par le Ministère de l'Agriculture de la Régence. Ce produit est basé sur l'huile de styrachine a donné en Tunisie des résultats très divers. A côté d'écarts de succès indiscutables, on a constaté des cas relativement fréquents d'innocuité non moins indiscutables, tel certain

alexandrinus de l'Institut Arloing qui croque du blé « campagnolicide » et les doses nous croquons de grains. La diversité de ces résultats n'a pas manqué d'intriquer l'Institut Arloing comme l'Institut Pasteur qui ont procédé de nombreuses expériences et analyses. Qu'il nous soit permis à ce propos de remercier ici Mlle Cordier, directrice de l'Institut Arloing, et le docteur Durand, directeur de l'Institut Pasteur, qui ont bien voulu nous faire part des résultats actuels de leurs recherches et nous sommes heureux de signaler que de très importantes expériences vont avoir lieu prochainement sous leur direction dans une propriété voisine de Tunis mettant au jour les moyens de lutte les plus divers de façon à doter l'agriculture de procédés raticides d'une efficacité éprouvée. Donc pour en revenir au « campagnolicide », le docteur Durand nous faisait part ces jours derniers du résultat d'une toute récente analyse : la quantité de strychnine contenue dans les grains campagnolicides est absolument conforme au chiffre annoncé sur l'étiquette, mais cette quantité a très fortement diminué après un léger lavage comparable à une pluie fine, suffisamment pour ne plus être une dose mortelle. Il faut en conclure que la pénétration du poison est insuffisante pour ne pas dire nulle et que l'appât devient inefficace après une pluie légère, voire même une rosée abondante. (Lire la suite en 3^e page)

Convocation

L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU SYNDICAT AGRICOLE DES PRODUCTEURS DU NORD SE TIENDRA A TUNIS, MAISON DES AGRICULTEURS, 6, AVENUE ROUSTAN, LE JEUDI 30 MARS, A 9 HEURES. BIEN QUE LES CONVOCATIONS INDIVIDUELLES AIENT ETE ADRESSEES, LE PRESENT AVIS TIENDRA LIEU DE CONVOCATION EN CAS DE DEFAILLANCE POSTALE.

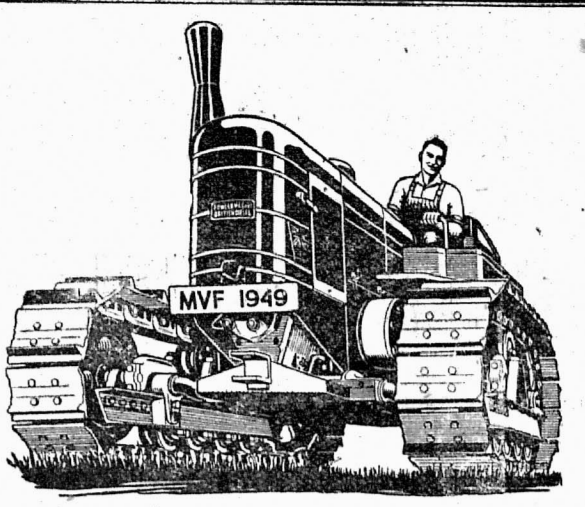
Conservation des Sols Au Grand Conseil

Section Française. — L'U.T.-C.G.A. est heureuse d'adresser ses très sincères félicitations à M. Casabianco, rélu Président de la Section Française du Grand Conseil. L'Assemblée élue en 1946 n'a cessé depuis de témoigner sa confiance à M. Casabianco, et nous ne pouvons que nous en réjouir, car il nous a toujours trouvés auprès de lui l'accueil le plus compréhensif. Section Tunisienne. — Tous les agriculteurs ont appris avec satisfaction l'élection de M. Tahar ben Ammor, Président de la Chambre Tunisienne d'Agriculture, au poste de Président de la Section Tunisienne du Grand Conseil. Plus que jamais, le Président Ben Ammor pourra apporter à la cause agricole sa foi agissante et sa parole si écoutée. L'U.T.-C.G.A., qui a toujours trouvé auprès de lui, car il est pré-cieux et amical, le prie d'accepter ses plus vives félicitations.

M. DE ROZIÈRES est promu Chevalier de la Légion d'Honneur

C'est avec infiniment de plaisir que nous avons appris la promotion de M. de Rozières dans l'ordre de la Légion d'Honneur. En lui, c'est la mutualité, c'est la viticulture que le Gouvernement a tenu à honorer. Rappelons-nous que comme Président du Crédit Mutuel Agricole depuis 1943, cet organisme, sous son impulsion, n'a cessé de développer ses activités du Nord au Sud de la Régence : Hier, c'était le Nord qui s'en profitait du Crédit Mutuel; aujourd'hui, c'est le Sud, c'est Sfax, qui a son tour en apprécie les bienfaits. Secrétaire adjoint de la D.C.V., la aussi son activité est toujours déterminante dans le domaine agricole. Au nom de tous ses amis, l'U.T.-C.G.A. est heureuse, en cette occasion, d'adresser à M. de Rozières ses sincères et bien vives félicitations.

Prévisions en moyenne échéance, valables du 11 au 17 mars. Persistance du beau temps avec réchauffement progressif. Passage de nuages dimanche et lundi avec faible tendance orageuse sur le secteur Nord. Vent faible à modéré. Secteur Sud-Ouest dominant. Pluies du 3 au 10 mars. Oued Medja, m/m; Zarzis, 11; Kébil, 8; Matmata, néant; Djirba, 27; Talaouine, 1,5; Ben Gardane, 9; Médénine, 0,7; Gabès, 6,9; Rémada, 0,3; Gafsa, 2,2; Méthoua, 0,9; Tozeur, 3; Kairouan, 10,5; Bizerte, 17,3; Sfax, 4,3.



DISPONIBLES
Tracteurs Diesel 34/40 cv.
 Fowler Marshall à chenilles
 Field Marshall à roues
 chez
MAPAN
 Maison PILTER Afrique du Nord
 48, Avenue de Carthage — TUNIS

CHRONIQUE JURIDIQUE

UN DECRET A ABRGER
 Les compagnies de chemins de fer ayant été amenées, en 1940, à utiliser des combustibles de remplacement tels que lignite, bois, alfa, etc., aggravant les risques d'incendie, la législation sur la police des chemins de fer a été modifiée pour tenir compte de cette situation nouvelle.
 Tel a été l'objet du Décret du 26 juin 1941 et de l'arrêté du 28 novembre 1941.
 Du fait de l'amélioration des combustibles utilisés par la C.F.T. et à la suite d'un vœu de la Commission de Législation du Grand Conseil, l'arrêté du 28 novembre 1941 qui comportait des dispositions pratiquement inapplicables, a été abrogé par arrêté du 16 juin 1947. Cet arrêté a fixé les nouvelles mesures de sécurité à mettre en œuvre par les agriculteurs ayant des récoltes en bordure des voies ferrées; il est toujours en vigueur.
 Ces mesures sont les suivantes :
 1.) Tout agriculteur est tenu de moissonner, dès leur maturité, les récoltes des parcelles situées en bordure des voies ferrées.
 2.) Deux jours après le commencement des moissons sur ces parcelles, la récolte doit être complètement enlevée sur une largeur de 50 mètres à partir de la voie ferrée.
 Les récoltes situées à plus de 50 mètres et à moins de 100 mètres de la voie ferrée doivent être enlevées en priorité dès que le récoltant commence l'enlèvement des récoltes sur l'ensemble de la parcelle.
 3.) Dès le commencement des moissons sur ces parcelles, le récoltant doit établir une bande pare-feu de cinq mètres de largeur à la limite de la parcelle et du chemin de fer.
 4.) Dès que la bande de 50 mètres prévue au paragraphe 2 ci-dessus a été dégagée, une deuxième bande pare-feu de cinq mètres de largeur doit être établie à 30 mètres de la bande précédente et parallèlement au chemin de fer.
 Si l'arrêté du 16 juin 1947 a apporté une amélioration sensible aux dispositions antérieures, il n'en est pas moins vrai que nous nous trouvons en présence d'une législation d'exception qui n'a plus sa raison d'être.
 Les combustibles de remplacement ne sont plus utilisés. Le réseau tunisien est en partie équipé d'un nouveau matériel de traction fonctionnant au gaz-oil, qui élimine pratiquement les risques d'incendie. Il semble possible dans ces conditions d'obtenir du Gouvernement une abrogation pure et simple du Décret du 26 juin 1941.

SAPCE
 Engrais binaires azotés
 Engrais binaires potassiques
 Engrais complets chimiques et organiques
 spéciaux pour
AGRUMES - VIGNES
 POMMES DE TERRE
 et TOUTES CULTURES
 MARAICHÈRES et ARBUSTIVES
 SULFATE DE FER
 Nombreuses références
 18, Av. de Carthage — TUNIS

AGRICULTEURS
 Les hauts rendements, seuls rémunérateurs, exigent une bonne fumure.
 Nous vous proposons :
Nitrate de Chaux
Sulfate de Potasse
Sulfate d'Ammoniaque
Spécial 10-9 «S»
 disponibles immédiatement à notre entrepôt de Mégrine
 S. C. P. A.
 et Office National Industriel de l'Azote
 100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

L'AGRICULTURE
 à travers le **Monde**
TEXTES OFFICIELS
LES SALAIRES AGRICOLES
 Le Journal Officiel Tunisien publie un décret beylical du 23 février 1950 qui prévoit que :
 1) les salaires agricoles sont désormais librement fixés par accord entre les parties;
 2) néanmoins, les parties ne peuvent convenir de salaires en espèces inférieurs à ceux qui sont déterminés par un arrêté du Secrétaire Général.
 Cet arrêté, publié dans le même numéro du « Journal Officiel », est ainsi conçu :
 Dans les circonscriptions figurant au tableau ci-après, les salaires en espèces sont conventionnellement fixés par les parties, ne pourront être inférieurs aux chiffres ci-dessous fixés :
 Contrôles civils de Souk-el-Arba (à l'exclusion des Mogods), Béja (à l'exclusion des Netza), Tunis, Gromboulia - hommes (par jour) 200 fr.; femmes (par heure) 12 fr. 50.
 Contrôles civils de Medjez-el-Bab, Téboursouk, Le Kef (à l'exclusion du caïdat de Tadjerouine), Maklar (à l'exclusion des Ouled-Ayar), Soussa, Mahdia (à l'exclusion des Souassis), Sfax (à l'exclusion de la Skhira) - hommes (par jour) 190 fr.; femmes (par heure) 12 fr. 20.
 Régions des Mogods et des Netza, caïdats de Tadjerouine, Ouled-Ayar, Souassis, La Skhira, caïdats civils de Tabarka, Zaghawan, Gafsa, Kasserine, Kairouan; hommes (par jour) 180; femmes (par heure) 11 fr. 50.
 N. D. L. R. — Le nouveau décret ne traite pas de la procédure de conciliation et d'arbitrage en matière de salaires agricoles.
 Les textes antérieurs, relatifs à la conciliation obligatoire devant le Contrôleur Civil et l'arbitrage obligatoire devant le juge de paix ou le Président du Tribunal Régional, sont donc maintenus.

LA C.G.A. SUR LES ONDES TERRE CHERIFIENNE

Voici le texte de la causerie radiodiffusée, le jeudi 2 mars 1950, au micro de Radio-Tunis, par le représentant de l'U.T.C.G.A. :
 Nous allons tenter aujourd'hui de passer ensemble une revue rapide de l'agriculture marocaine. Certes, nous disposons pour cela de peu de temps. Au besoin, nous y reviendrons.
 L'action des secteurs de modernisation du paysan marocain, qui sont actuellement au nombre de 29 tend à exercer de plus en plus par des méthodes de rayonnement, autour du noyau qui est seul cultivé directement.
 C'est ainsi que lors de la dernière campagne, les 29 secteurs existants ont cultivé directement 9.000 hectares, ont travaillé 6.000 hectares à façon et ont rayonné sur 20.000 hectares.
 L'action de rayonnement consiste en une aide constante, apportée aux exploitations individuelles conduites par les fellahs eux-mêmes, par les moyens de la mise à leur disposition d'un personnel qualifié aux capacités techniques éprouvées.
 Cette intervention opportune et pertinente du paysan assure, nous dit-on, des suppléments de production atteignant jusqu'à 10 quintaux à l'hectare en culture directe et 5 quintaux pour les travaux à façon.
 Sur la base de 2.000 francs le quintal, le blé était traditionnellement pris pour l'écoulement — l'excédent réalisé grâce à l'ensemble de ces opérations représenterait une plus-value de produit brut de l'ordre de 500 millions de francs, qui provient du seul point de vue économique, l'intérêt qui s'attache à la modernisation de l'agriculture marocaine.
 On vient de créer, dans la région de Fez, un deuxième « parc national », de 600 hectares environ, c'est-à-dire beaucoup plus restreint que celui qui existait déjà, non loin de Marrakech, au flanc du plus haut sommet de l'Afrique du Nord.
 La création au Maroc de parcs nationaux s'explique à la fois par le désir de développer le tourisme, et par la nécessité de favoriser au maximum la reconstitution des boisements des régions montagneuses, ravagées depuis des siècles par des coupes inconsidérées et par les parcours de chèvres. Il est bien évident toutefois qu'il est impossible de modifier brutalement les conditions de vie et les pratiques séculaires des montagnards marocains.
 Et puisque nous en sommes au sujet qui nous est cher, qu'on nous en septembre 1949 un dahir a créé un « fonds forestier marocain », alimenté par une taxe sur la vente des produits provenant des forêts et des nappes alluviales. Un cinquième de cette taxe est affecté à la recherche forestière et quatre cinquièmes au boisement. L'Etat chérifien pourra dorénavant — soit allouer aux particuliers ou aux collectivités, ayant effectué des boisements sur leurs terres, des subventions en espèces ou une aide en nature (graines et plants) à ceux qui veulent en effectuer ;
 — soit consentir des prêts remboursables en 25 années, à très faible intérêt (0,25 pour cent) à ceux désirant réaliser des travaux de boisement ;
 — soit encore exécuter des travaux de boisement en régie, sur terrains domaniaux, collectifs ou privés; dans ce dernier cas, la dépense portant intérêt simple à 0 fr. 25 pour cent sera remboursée à l'Etat par prélèvement sur les recettes (50 pour cent au maximum).
 45.000 hectares environ consacrés au Maroc aux cultures maraichères et légumes particulièrement dans la région côtière de Rabat à Mazagan.
 Au cours des six premiers mois de 1949, le Maroc a exporté 37 millions de primeurs, alors qu'en 1948 l'exportation n'atteignait que 34 millions pendant la même période.
 L'augmentation est sensible dans les exportations de tomates (plus de 5.000 tonnes par rapport à 1948), pour les tomates ce terre la différence en plus est de plus de 2.000 tonnes, tandis que les exportations d'oignons ont subi une régression sensible (près de 5.000 tonnes).
 Passons aux agrumes. Là la Tunisie est, une fois de plus, particulièrement intéressée.
 En début de saison, en dépit de la difficulté provenant de l'insuffisance du cubage des chambres froides des navires, le Maroc prévoyait l'exportation de 110.000 tonnes d'agrumes. Du 15 octobre au 1er janvier, 38 millions de tonnes ont été expédiées, à raison de 1.000 tonnes par jour en décembre pour le seul port de Casablanca. L'Allemagne semble avoir acquis des tonnages importants.
 La politique des barrages se poursuit activement au Maroc. Un barrage hydro-électrique va être construit dans le Haut-Sébaou, qui accumulera 250 millions de kilowatts-heure et permettra — ceci, pour nous, agriculteurs, est le plus intéressant — l'irrigation de 55 mille hectares. Le coût des travaux serait de l'ordre de dix milliards de francs. Il serait question de recourir au financement par des capitaux privés.
 La récolte de vins en 1949 au Maroc est de 500 mille hectolitres. Le Maroc reste donc importateur de vins; toutefois, on estime qu'il pourra produire 1 million d'hectolitres à compter de 1952 et se placer alors au rang d'exportateur, sa consommation intérieure ne pouvant guère dépasser 600 mille hectolitres.
 Les vendanges se sont effectuées, sous une température élevée et il a fallu lutter contre les fermentations trop actives et trop rapides. La récolte accuse des vins d'assez bonne qualité, mais avec des degrés d'alcool inférieurs à ceux qui ont marqué certaines années.
 Les nouvelles plantations, importantes surtout depuis deux ans, remplacent peu à peu les vignobles défectueux ou par le phylloxéra; leurs rendements étaient devenus faibles (la moyenne de la dernière récolte est de 31 quintaux de raisin à l'hectare, soit 24 hectolitres de vin). Les nouvelles plantations faites dans les meilleures conditions de préparation du sol, d'utilisation de cépages greffés supérieurs qui permettent l'exportation de vins de liqueur.
 En matière oléicole, la récolte des olives est moyenne sans plus, bonne dans la région de Marrakech, détestable à Ouzane, plutôt médiocre à Fez. L'ensemble donnerait satisfaction, sans la catastrophe causée par le froid, sans rapport avec les prix de détail de la comestible. Dans certains centres de production de Marrakech, les cours sont tombés à 10 francs le kilo; la culture ne paie plus.
 En étudiant les exportations marocaines, on remarque qu'il est fort rare que le liège ne figure pas sur la liste des marchandises embarquées vers l'étranger. Le 2 février par exemple, les cargos étrangers ont emporté vers Londres, Rotterdam et Dieppe plus de 125 tonnes de liège ouvré dont 5 tonnes de bouchons. Ce liège vient de la forêt de la Mamora qui couvre 316.000 hectares et qui en voie de disparition, il y a trente ans, est défrichée et reconstituée. Actuellement, la forêt fournit chaque année 100.000 tonnes de liège mâle et 50.000 tonnes de liège en reproduction. L'industrie du liège, relativement récente, a son siège à Rabat et Salé et fournit des produits de toutes sortes. La qualité des écorces de la Mamora s'égalait aux meilleures variétés espagnoles et sont supérieures aux produits algériens selon les experts. Elles n'ont pas notamment de taches jaunes qui donnent au vin « le goût de bouchon ».

Un nouveau Tracteur...
 avec ses outils adaptés
 agricoles adaptés
 VOIE ARRIERE VARIABLE
 RELEVAGE HYDRAULIQUE
 PUISSANCE ACCRUE 22/30 CV.
 ESSIEU TRÈS DEGAGÉ
 VOIE AVANT VARIABLE
 Chevaux de renfort pour les gros ouvrages sans augmenter la consommation courante.

Le nouveau TRACTEUR 22/30 CV RENAULT
 RÉGIE NATIONALE
 Exposition - Démonstration - Livraison immédiate
 Société Tunisienne des Automobiles RENAULT
 Route de La Goulette - Téléphone : 804.66
 et chez tous ses agents de Tunisie

MARAIS
 3^{ème} DES CHAUSSURES DU MARAIS
 3, RUE DES BOIS, MARAIS-DE-LOMME (NORD)

MATERIEL D'HUILERIE
LOBIN DRUGE BRUN
 NOMBREUSES REFERENCES EN TUNISIE NOTAMMENT COOPERATIVE UPOUT - Sfax
 HUILERIE DU CHAHAL ET Cie - Sfax-GAFSA
 HUILERIE CAILLOUX - SOUK-EL-KHEMIS, etc...
 1 presse 4 colonnes à pression unique et à cuvettes mobiles (économie de main-d'œuvre), fonctionne actuellement à l'Huileries Cassar, à Téboursouk (40 de ces presses fonctionnent depuis 3 ans au Maroc).
 AGENTS POUR LE NORD ET LE SAHEL
 COMPTOIR DES MINES, 9, Av. de Carthage - Tunis
 POUR LE SUD ET L'EXTREME-SUD :
 A. ROGOPOULOS - Sfax

AGRICULTEURS
 Faites des Essais Comparatifs à égale dépense, mettez sur une parcelle un engrais quelconque; sur l'autre l'Engrais d'Auby. Les résultats seront probants et fixeront vos préférences.
 Pourquoi les Engrais d'Auby sont-ils supérieurs ?
 Parce qu'ils sont à base de Nitrate de Potasse et de Vinasse de betteraves.
 L'Usine des Produits Chimiques d'Auby fabrique elle-même son Nitrate de Potasse.
Comptoir Vinicole & V.A.M.A.O.
 10, Rue Jean Le Vacher - TUNIS

ÉTATS-UNIS
 Dollars E. C. A. et surplus de céréales
 Jusqu'à présent les pays participant au Plan Marshall ne pouvaient utiliser les dollars E.C.A. pour l'achat aux Etats-Unis de biens de consommation, tels que produits alimentaires et agricoles.
 Cette situation vient d'être modifiée. Désormais, les dollars E. C. A. pourront servir à l'achat des surplus américains de céréales (blé, avoine, orge) détenus par la Commodity Credit Corporation.
MARCHÉ INTERNATIONAL DES CÉRÉALES
 L'avenir de la politique américaine de soutien des prix agricoles est toujours au centre des préoccupations des milieux professionnels, étant donné que l'accumulation de plus en plus considérable de stocks de céréales et d'autres produits agricoles entre les mains de l'organisme officiel, chargé du soutien des prix, la Commodity Credit Corporation (C. C. C.) inquiète le parlement américain. On estime que vers la fin de la saison actuelle, la C.C.C. aura dépensé une somme de 1.400 milliards de francs pour des achats de soutien. Il est donc impossible de liquider ces stocks aux prix courants du marché. Il est donc question d'offrir même des céréales aux pays étrangers à des prix sensiblement plus bas. Il est évident qu'une telle opération ne restera possible que si elle est couverte par les conséquences pour le niveau des cours du marché international des céréales.
 Les difficultés du Gouvernement

Les Huiles Tunisiennes
 Une ligne ayant sauté au cours de la composition de précédent numéro de « La Tunisie Agricole », il convient de lire ainsi le troisième alinéa du paragraphe « Un débouché d'Avenir », paru en page 2, colonne 5 :
 « L'Espagne peuplée de 20 à 22 millions d'habitants, consomme 200 à 250 millions de kilos d'huile, c'est-à-dire 10 kilos par habitant en moyenne ».
 Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs qui nous pardonneront sans aucun doute, cet accident involontaire.

DISQUES pour CHARRUES
 Fabrication Anglaise, Acier de Sheffield
Type Renforcé "MARQUE ELEPHANT"
 Diamètres de 51, 56, 58, 65 et 71 cm.
 POUR TOUTS MODELES DE CHARRUES
 Ecrémeuses et Barattes Suédoises MARQUE « CLOCK »
 Ets A. SAADA Fils, Successeurs
 52, Avenue de Carthage. TUNIS — Tél. 44.92

Un fléau.. la grêle
 SEULES LES MUTUELLES AGRICOLES garantissent le règlement intégral des dommages en cas de pertes totales
 Ne négligez pas cette condition essentielle d'une bonne assurance
Assurances Mutuelles Agricoles
 MAISON DES AGRICULTEURS, 6, Av Roustan - Tunis

VOUS ALLEZ VOUS MARIER
 PENSEZ A
V. DE CHRISTMAS
 Pour tout ce qui concerne
 VOTRE TABLE
 Porcelaine - Cristallerie - Argenterie argent massif - Services faïence moderne et copie d'ancien - Vaisselle en acier inoxydable pour ménages et restaurants
 Maison Spécialisée
 11, R. de Bretagne - Tél. 00.73

DAVID BROWN
 réalise avec ses 25/35 ch. et sa gamme inégalable d'outils portés à relevage hydraulique
 Le plus haut coefficient d'utilisation
 Essence ou pétrole 4,5 litres à l'heure seulement
 RAPIDEMENT DISPONIBLE A TUNIS

CLAUDE BONNIER
 14, Av. de Carthage, TUNIS — Tél. 05.61
 Pièces de rechange disponibles

Influence de la conduite des Vergers sur le calibre des oranges

SUITE DE LA 1ère PAGE

	YOLO			HANFORD			RAMONA		
	Gros	Moyens	Petits	Gros	Moyens	Petits	Gros	Moyens	Petits
Age moyen des arbres...	31	26	27	28	26	30	35	33	35
Age maximum et minimum	10-65	12-50	12-50	10-45	10-60	16-50	1	20-41	10-50
Nombre de vergers (1)...	20	4	10	13	9	15	1	5	11
Rendement :									
Tonnes emballées par ha. (moyen de 5 ans)...	23.500	23.500	19.770	22.375	19.730	15.625	28.165	20.750	17.300
Irrigation :									
Nombre par année humide	4	4	3	5	5	5	4	6	7
Nombre par année sèche	6	6	3	7	6	6	6	7	6
Millimètres année sèche (moyenne de 3 ans)...	525	350	305	525	400	350	450	575	500
Millimètres année humide (moyenne de 2 ans)...	700	510	425	700	550	450	625	725	650
Millimètres moyenne de 5 ans...	610	415	340	400	465	395	515	639	560
Fruits gros...	55% et plus de calibre 5252 et plus gros (63 m/m et plus)								
Fruits moyens...	43 à 55% et plus de calibre 252 et plus gros								
Fruits petits...	moins de 45% de calibre 252 et plus gros (les fruits 252 pèsent 7 à 7,5 fruits au kilo)								

La Garantie des Prix sauvegarde de l'intérêt général

(Suite de la 1re page)

Seul le pouvoir d'achat insuffisant du paysan l'empêche d'acheter à notre industrie.

S'il n'était pas si injustement limité, l'agriculteur serait en mesure d'assurer à l'industrie, pendant un demi-siècle, une activité et une prospérité qu'elle n'a jamais connues. C'est ce que le patronat et le prolétariat industriel se refusent à comprendre.

La politique agricole de garantie des prix et l'ouverture des débouchés apparaît donc comme une grande politique d'intérêt général.

III. — DES CONDITIONS JUSTIFIÉES

S'il s'agissait de l'intérêt particulier du paysan, il ne serait pas nécessaire qu'il produise beaucoup, qu'il exporte. Au contraire, son intérêt égoïste est de produire peu.

L'abondance c'est l'avilissement des prix.

La pénurie qui fait le vie chère. Mais ce n'est l'intérêt général du consommateur, de l'industrie, et des finances du pays ?

« La sécurité dans l'abondance » est ce qui répond le mieux à l'intérêt général. La plupart des pays étrangers l'ont compris et se sont organisés en conséquence.

LE PROBLEME DE LA TAXATION

Certes, il faut taxer. Depuis combien d'années ne taxe-t-on pas ? En période de pénurie et d'inflation la taxe à jouc contre la hausse; l'indice des prix agricoles taxes est toujours inférieur aux indices des prix libres et industriels.

Le blé offre l'exemple typique : Blé : indice 100 en 1938; en 1949 indice 1.268.

Charbon, indice 100 en 1938; en 1949 indice 2.199 !

Et l'on prétend encore que c'est l'agriculture qui fait le vie chère.

Il importe peu de savoir quelle méthode il faut prendre pour taxer. Il y en a plusieurs. Que l'on en choisisse une pourvu qu'elle soit honnête. Qu'on l'applique loyalement; que chacun y trouve une garantie.

Elle ne doit pas être laissée à l'arbitraire gouvernemental et administratif. Violier à la récolte les engagements pris avant les semailles pour inciter à produire, ce n'est pas abolir des privilèges, c'est une escroquerie morale.

L'agriculture n'a pas à être soumise aux fantaisies gouvernementales. Elle est déjà soumise aux risques de la nature.

Les conditions sont-elles favorables, la récolte est-elle bonne, on se refuse à tout réajustement des prix taxés, bloqués depuis un an, alors que les prix taxés industriels, donc le prix de revient agricole, augmentent de mois en mois : « La bonne récolte doit profiter au consommateur ».

La récolte est-elle mauvaise. Pas de hausse : « Le consommateur n'a pas à supporter les risques de l'agriculture ».

— LES CONSEQUENCES

Et c'est avec cette constance dans la mauvaise foi, que la taxation n'a été et n'est toujours, qu'une machine à comprimer arbitrairement les prix agricoles.

Il est, en effet, plus simple d'accuser le paysan, parce qu'il ne sait pas se défendre, d'être le fauteur de vie chère, que d'exposer franchement les causes profondes du mal que l'on cache, en raison des puissants intérêts particuliers en jeu, et qui, eux, savent conserver leurs privilèges, quoiqu'il en coûte au pays.

Les causes du mal ? Elles sont faciles à déceler :

- augmentation vertigineuse du budget de l'Etat, alors que cet Etat rend de moins en moins de services;
- déficit des industries nationales — houille, transports; etc... — par centaines de milliards;
- poids excessif d'une sécurité sociale, parce que mal gérées;
- dépenses militaires hors de proportion avec les effectifs et les moyens disponibles;
- bénéfices scandaleux de cer-

Entre nous

DEMANDE D'EMPLOI

M. VLOEBERGH André Marie, 43 ans, français, célibataire, demeurant 28 Paris Mencheta HORTA - Barcelone (Espagne) a exprimé le désir d'obtenir la gerance d'une exploitation agricole ou arboricole en Tunisie. Horticulteur diplômé, titulaire de certificats de capacité de cultures coloniales et d'enseignement professionnel agricole.

M. GICQUEAU, demeurant chez M. Le Corsu, à Alzet, par Evreux (Calvados), sollicite l'obtention d'un emploi de stagiaire ou de chef de culture dans une exploitation en Afrique du Nord. Originaire de Nantes études secondaires, Ecole Supérieure de Commerce. A fait son service militaire en Tunisie. Permis de conduire camions et tracteurs. Termine actuellement un stage en Normandie, comme chef de culture.

Jeune Tunisien, 19 ans, possédant certificat d'études et certificat d'apprentissage du Centre de Formation Professionnelle de l'Ariana, demande emploi de mécanicien agricole. S'adresser à l'U.T.C.G.A., 72, av. Jules-Ferry.

Viticulteurs !

Aussi pure que le Soufre Sublimé,
Encore plus légère,
Encore plus fine,

La FLEUR EXTRA LEGERE de SOUFRE

garantie 99 % de Soufre à l'état libre de la fleur extra-légère de Soufre, finesse : 97 % au tamis n° 100

est le Soufre Viticole le plus économique et le plus efficace.

RAFFINERIE TUNISIENNE DE SOUFRE
2, Rue Joseph-Girou — TUNIS

La lutte contre les rats

(Suite de la 1re page)

LA FAÇON DE S'EN SERVIR

L'arme, nous l'avons donc bien, mais la façon de s'en servir est mauvaise. Et ici, il convient d'ouvrir une parenthèse. Les grains analysés à l'Institut pour provenance de préparations faites en usine, dans nos greniers. Que dire des préparations faites à la ferme, dans des conditions défectueuses et souvent peu conformes au mode d'emploi.

Si donc l'impregnation du grain en poison est mauvaise, pourquoi ne pas faire subir un écrasement préalable pour briser la cuticule et permettre ainsi une impregnation qui résistera aux intempéries. La chose doit être possible avec des moyens assez réduits, semble-t-il. D'autre part, il faut absolument abandonner la formule du poison en boîte, pour s'orienter vers le grain empoisonné. Il est dangereux de laisser aux agriculteurs, aux fellahs, le soin de préparer leurs appâts. Ils ont peut-être des négligences, des oublis dans les suites risquent d'être mortelles. Un récipient qui sert à nouveau pour la cuisine, une boîte oubliée dont le contenu tenait l'enfant de la maison ou que le chat renversa sur les provisions, sont des accidents fort possibles. Et alors ?... Avez-vous songé aux conséquences ?... Non, il faut livrer le « campagnolicide » sous forme de grains empoisonnés. Ce sera d'ailleurs une excellente occasion de vendre au fabricant ce qu'il demande pas mieux, le blé charbonné ou impropre à la consommation.

Dans la « Tunisie Agricole » du 25 février, nous avions demandé aux agriculteurs de nous faire connaître les résultats de leur emploi de « campagnolicide ». Mme veuve Fiehrer, de Sid-bou-Rouis, nous a fait savoir qu'elle prenait la précaution d'utiliser l'appât fraîchement préparé et de le répandre dans les trous (ce qui le met donc à l'abri de la pluie), l'effet sur sa propriété a été radical. Il convient de noter également que le rat est un des animaux les plus méchants et que l'appât qui a produit un effet remarquable risque d'être délaissé par la suite pendant un certain temps, le temps de l'oubli ou d'une nouvelle génération, sans doute.

LA LUTTE GENERALISEE

Mais avec le meilleur des poisons le résultat ne sera que médiocre et momentané, si la lutte demeure au stade individuel. Pour débarrasser réellement une région envahie par les rats, une seule formule est à envisager et pas d'autre : la lutte généralisée et obligatoire, sous le contrôle et la direction des pouvoirs publics et de personnel qualifié. Pourquoi ne pas avouer que nous trouvons dans l'absence de lutte généralisée, la raison du découragement et des récriminations des agriculteurs. N'ont-ils pas raison ?

Nous savons que le Ministère de l'Agriculture de Tunisie s'occupe très sérieusement de la question des rats et que jusqu'à présent l'absence de crédits l'empêchait de mener la lutte avec toute la vigueur nécessaire. Il vient d'obtenir les crédits et il peut compter sur la bonne volonté de tous les agriculteurs fermement décidés, eux, à agir. Il n'a plus d'excuses maintenant pour remettre à plus tard une lutte dont la nécessité s'avère de plus en plus impérieuse.

Pour terminer, je me contenterai de reprendre les termes de la lettre de Mme Fiehrer : « Voilà trois ans que je lutte, mais malheureusement trop d'agriculteurs négligent cette lutte contre les rats qui chaque année prennent de plus en plus d'importance et font de bien gros dégâts. Cette lutte devrait être obligatoire et il faudrait verbaliser sans pitié contre ceux qui font la sourde oreille. Les Travaux Publics devraient aussi entreprendre la destruction des rats tout le long des talus et le long des voies ferrées. »

Lettre de Paris

(Suite de la 1re page)

L'Agriculture, M. Pflimlin, qu'il s'agisse de blé, de lait, de betteraves ou de la viande, des agrumes ou de l'huile d'olive (Promesses d'un Parlement irresponsable, d'un Gouvernement instable, d'un ministère de l'Agriculture mineur). Monte incessamment des éléments des prix de revient, aucune garantie des prix de vente, libération incohérente des échanges, triste bilan.

Aussi bien cette inquiétude paysanne unissant-elle tous les paysans et cette première journée s'est déroulée dans une atmosphère de travail et de compréhension. Après l'allocation de bienvenue du Président Forquet, dans laquelle il a salué plus particulièrement les délégués d'Algérie et de Tunisie, M. Blondelle, secrétaire général de la F. N. S. E. A. a présenté le rapport annuel de son lieu à des discussions pertinentes et a été adopté à la quasi-unanimité. C'est ensuite l'étude des rapports des commissions spécialisées, particulièrement de la Commission économique, puis le rapport technique présenté par M. Germain et le rapport social de M. Germain, tous deux adoptés à l'unanimité.

A l'heure où j'écris ces lignes la journée va s'achever par l'élection du conseil d'administration de la F. N. S. E. A. où la Tunisie peut espérer être représentée, à en juger par l'accueil que nous a été réservé par nos amis de Paris.

A 13 heures, le Président Lamy entouré de toute la délégation algérienne (forte de 12 membres, car l'Algérie a versé l'intégralité de sa cotisation) recevait les deux délégués de Tunisie, les Présidents Charles Carrier, Deligne et moi-même, ainsi que tous les autres représentants des organisations agricoles de Tunisie, auxquels s'étaient joints nos amis Zermati et Castelnaud.

Repas amical, conversation intéressante par les points de vue échangés.

Arrivés à Paris 3 jours plus tôt, le Président Reynier et moi avions pris contact dès samedi avec M. Fangeat, ou commissariat au Plan, pour poursuivre avec lui le programme d'équipement de nos coopératives. Rendez-vous est pris pour jeudi avec M. de Margerie, directeur de l'Institut Levant et Ministère des Affaires Etrangères. Le Président Deligne nous accompagnera. Le même jour, le Président de la C.G.A., M. Martin, recevra le Président Deligne et moi-même avec MM. Lamour et Robin.

Le Président Martin a bien voulu accepter de venir en Tunisie à l'occasion du cinquantième de l'École Agricole. Il sera à Tunis le jeudi 20 avril et les jours suivants.

J'ai profité de mon passage à Paris pour aller au Salon de la Machine Agricole. Progrès considérable sur l'an dernier, mais on se demande avec inquiétude quel sera le pouvoir d'achat des agriculteurs devant cette masse de matériel perfectionné et à leur disposition, avec des prix qui ne sont pas en rapport avec nos prix agricoles. J'y ai été présenté à M. Gaveau, directeur général de la Machine agricole de France, que je dois revoir avec M. Reynier pour étudier la possibilité d'organiser une exposition itinérante du machinisme agricole français en Tunisie.

J'envoie ces quelques notes écrites à la hâte, afin que la « Tunisie Agricole » puisse mettre tout de suite les agriculteurs de la Régence au courant de nos activités. Je ne puis que dire en terminant ce que je constate chaque année : l'utilité, la nécessité de ce contact direct, de ces conversations à bâtons rompus, de ces échanges de vues, de ces visites et démarches officielles, de cette atmosphère magnifique qu'est un Congrès, atmosphère d'union et de travail de tous les agriculteurs de France et d'outre-mer.

G. VACHEROT.

COMMUNIQUES

SERVICE DE LIQUIDATION DES BIENS ITALIENS EN TUNISIE AVIS D'ADJUDICATION

Le lundi 27 mars 1950, à 9 heures, à Djedeida, en la ferme des époux Catalano Giacomo, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

Cheptel vif et mort et d'un mobilier provenant du patrimoine des ressortissants italiens Gata ans Giacomo et Ingaglia Vito, son épouse, placés sous le sequestre du Service de Liquidation des Biens Italiens en Tunisie et comprenant notamment :

Cheptel vif : taureaux, veau, mules, cheval, moutons.

Cheptel mort : batteuse, monte-paille, moissonneuse-batteuse, tracteur Mac-Cormick et Deering, matériel de ferme.

Mobilier : chambre à coucher, salle à manger, etc...

Visite : au lieu de la vente, à compter du 15 mars 1950.

Enlèvement : dans les deux jours pour le cheptel vif et le mobilier; dans les huit jours pour le reste.

Conditions : frais 12%, prix payable comptant.

Renseignements : Direction du S. L. B. I. T., 15, rue St-Charles, à Tunis. Tél. : 35-71. Bureau de la 4^e Section, 13, rue de Vesoul, à Tunis, Tél. : 00-82.

ATTRIBUTION DES PRIX AUX CHERCHEURS EN 1949

L'Office de l'Expérimentation et de la Vulgarisation Agricoles avait décidé, pour l'année 1949, l'attribution de prix aux Chercheurs :

Comme l'année précédente, ces prix étaient destinés à récompenser des travaux scientifiques originaux effectués depuis moins de cinq ans et réalisés pour une partie en Afrique du Nord. Ils devaient concourir à l'amélioration de l'Agriculture ou de l'Élevage en Afrique du Nord. Le Jury désigné par le Conseil d'Administration de l'Office de l'Expérimentation et de la Vulgarisation Agricoles s'est réuni récemment et a attribué les prix suivants :

Un prix de 25.000 francs à M. G. Grillot, Chef du Service de la Recherche Agronomique et de l'Expérimentation Agricole à la Direction de l'Agriculture, du Commerce et des Forêts à Rabat, pour son étude intitulée « Note sur les travaux d'amélioration du maïs entrepris par le Service de la Recherche Agronomique du Maroc » et son travail « L'amélioration du maïs » effectué en collaboration avec MM. H. Botton, stagiaire au Centre de Recherches Agronomiques de Rabat et G.F. Sprague, Senior Agronomist de Iowa State College of Agriculture and Mechanic Arts.

Un prix de 25.000 francs à M. B. Soares, aide-préparateur à la Station d'Entomologie du Service Botanique et Agronomique de Tunisie, pour son étude intitulée « Contribution à l'étude des Lépidoptères de la Tunisie ».

LA VIE COOPERATIVE

Pour les Coopératives

feuillets mobiles, constamment tenus à jour. Afin de rendre plus faciles l'emploi et la mise à jour de cet ouvrage, des feuillets de couleurs différentes sont prévus pour les divers sections. Le service pourra, en outre, étudier tous les cas particuliers qui leur seront soumis.

L'inscription des coopératives agricoles, ainsi que de leurs fédérations et unions locales, départementales ou régionales, au « Service d'Informations fiscales et juridiques », effectuera moyennant le versement d'une cotisation spéciale fixée forfaitairement à 5.000 francs par an. Cette inscription donnera droit :

- 1.) A la fourniture de l'ouvrage à feuillets mobiles;
- 2.) A la mise à jour, après toute modification des textes, règlements ou instructions;
- 3.) A l'étude de tous cas particuliers soumis au service.

La parution de la partie fiscale (la plus urgente) est prévue dès la fin du mois de mai.

Afin de connaître en temps utile le chiffre du tirage, il est nécessaire que les coopératives et organisations intéressées nous fassent parvenir, dès que possible, leur inscription, accompagnée du montant de la cotisation spéciale.

Le règlement de la cotisation peut être fait, soit par chèque barré, soit par virement à notre compte n° 4.121, à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Ile-de-France, 44, rue de Bellechasse, à Paris-VII.

ACHETEZ UN PHILIPS le meilleur poste

GHIANI 15, Av. de Carthage TUNIS la meilleure spécialité

Postes PHILIPS à batterie 6 volts fabrication Hollandaise Lampes Philips 6, 12, 24 et 32 volts pour Wincharger

Rosiers - Arbustes Arbres fruitiers S'adresser : ALFRED PILE DOUAR-CHOTT-CARTHAGE sur rendez-vous

SFAX Agriculteurs du Sud : Vous lirez dans notre prochain numéro les facilités des maisons sfaxiennes qui désirent votre clientèle.

La « Tunisie Agricole » le plus fort tirage des Journaux Agricoles de la Régence

IMPRIMERIE LA RAPIDE Le géant respectable F. COANET

AMOUROUX

Faucheuses à fonctionnement silencieux

Carters à bain d'huile

Roues métalliques et sur pneumatiques

DISPONIBLES A LA

Société LE MOTEUR

54, Avenue de Carthage — TUNIS

Caterpillar

Tracteurs à chenilles

John Deere

Tracteurs à roues

MACHINES AGRICOLES AGENTS EXCLUSIFS

Etablissements P. PARRENIN 91, Avenue de Carthage — TUNIS

Viticulteurs

Après plusieurs années d'expérience dans une région viticole, voici enfin un procédé nouveau de GREFFAGE DE LA VIGNE, et une machine étudiée spécialement à cet usage fonctionnant sur le courant lumière.

Tout viticulteur peut maintenant faire lui-même ses greffes à un prix trois fois moins élevé.

Reprise assurée dans les meilleures conditions.

Notice sur la machine et le procédé adressée sur demande contre envoi de trois timbres poste de 15 francs.

SOCIÉTÉ PRATICA Construction électro-agricole Capital de 12.000.000 de Fr. VILLEFRANCHE-S/SAONE (RHONE)

VITICULTEURS

LA MAISON PILTER AFRIQUE DU NORD

M. A. P. A. N. 48, Av. de Carthage — TUNIS vous offre

Le Tracteur Vigneron

BRISTOL

A CHENILLES 23 cv. à la barre

Relevage hydraulique

Eclairage et démarrage électrique

Largeur hors tout 0 m. 97

DISPONIBLES

Agriculteurs du Centre et du Sud

Pour tous vos besoins Pour tous vos problèmes Consultez — Interrogez la

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES E. LECLERCO

SNEL

37, AV. DE CARTHAGE - TEL. 01-82 TUNIS

La doctrine du Machinisme agricole toujours à votre service !

Groupes Electrogènes « ONAM »

automatiques 32 et 110 volts

WINCHARGER - 6 - 12 - 32 volts

Disponibles

COMPTOIR DES MINES

9, AVENUE DE CARTHAGE — TUNIS

ENSILAGES ECONOMIQUES

Ce sont ceux qui sont pratiqués par les agriculteurs avertis, qui ensilent soit en tas, soit dans des silos-fosses en tôle, ou encore en meules et utilisent le Sel SOVILON.

Enquêtes remarquables découvertes de la Biologie Française, commercialisées il y a seulement quatre ans, a-t-elle pris un développement si considérable dans nos régions, tant en France qu'aux Colonies et à l'Etranger ?

Parce qu'en dehors de qualités bactériologiques scientifiquement reconnues et indiscutées, de son absence totale de toxicité sur le bétail aux doses indiquées, un kilo de Sel SOVILON remplace la valeur de 15 Litres d'Acides, et, de ce fait, coûte 15 fois moins de transport, ne se pas de casse, n'exige pas de frais de retour des emballages.

Le prix de revient d'un traitement de fourrages verts au Sel SOVILON, ressort environ deux fois et demie moins cher qu'aux Acides.

Il faut ajouter que le Sel SOVILON ne décaicifie pas les jeunes animaux, améliore leur croissance, favorise leur lactation (contrôle établi par l'Ecole Nationale d'Agriculture de RENNES), et n'a jamais, depuis quatre ans, provoqué sur le bétail, aucune intoxication.

Renseignements et documentation gratuits à : Sté des Produits Chimiques SOVILCO, 36, avenue Hoche, PARIS, 8^e. Agent pour la TUNISIE :

Clément TIBI

46, avenue de Paris, à TUNIS.

IL MANQUE A VOTRE OUTILLAGE AGRICOLE UNE INSTALLATION FRIGORIFIQUE

SEUL UN FRIGO :

- Diminuera la fréquence et le prix de vos transports;
- Limitera vos pertes de poids par déshydratation;
- Supprimera les pertes dues à une mauvaise conservation;
- Régularisera et améliorera vos prix de vente.

Une installation frigorifique est une source de richesse

KELVINATOR, LE SPECIALISTE du FROID

13, Avenue de Carthage, TUNIS — 51, Rue Massicault

لقد آن الآوان لنسيان الحزازات القديمة التي طالما
عكرت العلاقات بين الفلاحة والصناعة وبين الحواضر
والبوادي.

لوى شوفالي

(« اهل الأرض »)

تونس الفلاحة

لسان جامعة التعاضديات الفلاحية للقطر التونسي وجامعتي النقابات الفلاحية ونقابت الاختصاصيين الفلاحيين بالقطر التونسي

(اتحاد القطر التونسي للس. ج. ٠١)

عدد ١٠٩
من النسخة ١٥ فرنكا
الاشتراك عن سنة : ٣٠٠ فرنكا
توجه الدفعات الى الحساب الجاري
البريدي لجامعة التعاضديات الفلاحية للقطر
التونسي القاضة المركزية عدد ١٠٣٠٦
الادارة : شارع جول فيري عدد ٧٢
تونس - تليفون عدد ٤٥ - ٧٦
يوم السبت ١١ مارس ١٩٥٠
الموافق ٢٢ جمادى الاولى ١٣٦٩

ساحة فصل الربيع

ان فصل الربيع على الابواب ،
وشائير طابة النعمة قد بدأت ترفل في
ثوب من الحسن بديع في كامل شمال
المملكة ، حتى في الجهات التي افضت
لشئ من المخاوف في البداية قد
تحسنت الحالة بفضل الغيث النافع
الذي نزل اخيرا والحمد لله على نعمته
الوافرة .
وستستفيد المائبة بوسط المملكة
فوائد جزيلة حيث ان المراعي قد
اخضت ومن شأنها ان تدوم الى الصيف
واذا كانت الزياتين لم تتل حفا وافر
من الامطار في الجنوب فانها قد حصلت
ما فيه الكفاية لتبديد المخاوف عنها .
وفي هذا الفصل وخصوصا في هذا
العام نرى الفلاحين ميالين بطبيعتهم
لحسن التفاؤل والامل .
وبما اننا نود ان لا تخب ظنونهم
وان لا يقلب رجاؤهم لصد فائنا نؤمل
ان تستمد من اعمال ونوايا الحكاميين
نفس اسباب الرجاء التي نلمسها من
الطبيعة السخية الكريمة .
لقد سافر كثير من قادتنا الفلاحين
لباريز ، ولا يعزب عن احد ان حفظنا
يقرر ويت فيه في غير هذه البلاد ،
فالويل في باريز ، وغدا في لندرة او في
واشنطن ، وما ذا يهنا في الواقع ان
نتسج اذا لم تحض بمنتوجاتنا اثمان
تصننا من الفاقة وتكون جزاء وفاقا
للعمل الذي بذلناه .
انا نعلم ان مصالحننا هي ايدي
رجال قادرين على الدفاع عنها ، لكن
ما هو الجو الذي ستفتح في كفه
المنافسات ؟ اما فيما يخص القمح فان
سكوت الحكومة عن الاجابة على

اساليب جديدة لترويج المنتوجات التونسية

بقلم السيد فريد البكوش كاهية رئيس الاتحاد التونسي النقابي للفلاحة وعضو بلجنة تنمية الحيوانات

من النقود الصعبة وفتحت بهانه المناسبة الابواب
لناحية لنا الحق ان نقول فيها لا تخاف المغالمة .
وهذا يمكن المربين من الاعتماد على الحكومة
في مجهوداتهم واعانتهم في زيادة تربية الخيل
كما انهم في الحقيقة يرجون من شركة
المسابقات ان تجعل لهم في موسمها المقعد الذي
يستحقونه لانه يرجع اليهم امداد المعرض
وفي الحقيقة يمكن ان تقول بان لاتحاد
تونس النقابي الفلاحي العام دور ناجح لانه
اسندنا في جميع الاوقات في اعمالنا وكان له
فضل كبير في تكوين الحظائر لفتح آفاق
جديدة الى تربيتنا للفحول الصافية الدم .

يوم ولادته ، فمن نقص في الحفظ وفي الاكثر
تجنده بدون ملجأ ويقضى فصل الشتاء في
اوحال متعسفة بمعنى الكلمة ، الى نقص في
التغذية في غالب الاوقات وتصل بعد هذا العناء
الى رفاهية حشيش الربيع الوحيدة فلند بدون
مساعدة ومن غير ان يقع لها حادث وتعطى
سنة لترات من الحليب يوميا تقريبا .
هناك اهمية كبيرة في تحسين تربية البقر
ومنسوج الحليب واعانة المجهودات التي وقع
بذلها الآن وفي زيادة اوفر حصة ممكنة التي
من سوء الحظ يرجع سبب فقدانها الى النقص
الكبير من بقر الباكستان ذى الذروة .
تربية الخيل

من يوم تحررت تونس الفلاحة لم تنفك
عن بذل مجهوداتها في احتلال اسواق جديدة
ذات قابلية لتغذية الخزينة بالعمولة القوية .
لكن بلادنا موجودة ازاء مسابقات مع دول
مجهزة احسن من تجهيزنا او موضوعة في
وضعية احسن من وضيتنا واخذت سمعة كافية
في الدول المستوردة .
قد حمل صناعتنا ومنتجونا مرات عديدة
مهمة عنيفة ولكن المجهودات وقعت في ميدان
ليس في كامل مقدورنا الطبيعي .
تتوقع مثلا مسألة الصنعة وتوريد الصردية
في ميدان الصناعة : فمنتجوا جافور الاطالتيك
الذين لهم في امكنتهم سلعة نوعها عال ومعروفة
في العالم اجمع وهم مجهزون منذ عدة اعوام
فادرون على فرض سلعتهم بالاسواق التي
احتلوها ويكون الهجوم الشديد من طرف
منتجينا الآن بلا فائدة .

هناك فرع آخر صنو لهذا يستحق بالنسبة
لنا بذل مجهودات ازيد واقوى حسب الرغبة
ولنتجاوز هذا الى مسائل اخرى مثل تنمية
الحيوانات وهو فرع هام لدولة فلاحية اولا
وبالذات ، فتكثير البقر يشغل بالنا الآن حيث
يوجد تونس نسل خاص وهو بكل الاسف
على حالة رثة تستحق الالتفات لها حسب
خشوتها وقاعتها وقساوتها التي اظهرتها دائما
وهو ايضا يقدم فائدة على الاجناس الاخرى
لانه هو الذي وحده يقدر فلاحونا على تنمية
بنجاح . وهؤلاء يجمعون في الحقيقة الاجماع
الكل على ان تنمية هذا النوع يتوقف على
تكثير المساعدات الاقتراضية التي تقدمها البنوك
البقر في جهاتنا تحت تصرفات عنيفة من

معرض القوارص بالرباط

رباط الفتح - باشر جناب المقيم العام
بالمغرب الأقصى تدشين معرض القوارص يوم
الاحد ٢٦ فيفري الفارط بعمرى ليوطى في
حشد عظيم من الناس .

وقد اشار في اثناء خطابه لاسراع نطاق
المدينة واكد ان مرسى ليوطى سيصير في
القريب العاجل حسب فكرة الجنرال ليوطى
من اعظم مراسى المغرب وهو الآن ناسي
مراسى تصدير القوارص من السلطنة الشرفية
ما يحصل من افتتاح ابواب الاسواق الخارجية
لقبول المنتوجات التونسية . وهذا قد اصبح
اليوم غير عسير بسبب ما تقرر من تحرير
المبادلات .

هذا وقد احتلت قوارص الشمال الافريقي
مكانها في السوق الامامية ويولج ان السوق
الفرنسية هي قابلة ايضا لزيادة الاستيراد لان
غاية الثلاثمائة والحسين الف طننا من
القوارص التي كانت معينة لتلك السوق قبل
الحرب قد وقع احتيازاها بمراحل . ذلك ان
الفرنسي قد استهلك اثناء الموسم الفارط
عشرة كيلو من القوارص حسب المتوسط .
وهذا الرقم لا يزال دون مقدار استهلاك
اللقول سكونيين البالغ بالنسبة للاميريكي
٣٠ كيلو وبالنسبة للانكليزي ١٥ كيلو .
عن « العالم الاقصادى »

في المجلس الكبير

تلقي كافة الفلاحين نأ انتخاب جناب السيد
الطاهر بن عمار رئيس الحجرية الفلاحية
التونسية لرئاسة القسم التونسي من المجلس
الكبير بمزيد السرور والارتياح . وعدوا هذا
الانتخاب عربونا على تقدم القضية الفلاحية
التي لا تلبث ان تستفيد من سعي الرئيس ابن
عمار المبني على الشعور الصادق بقيمتها ولا
يلت ان يجنى جميع الفلاحين اطيب الثمرات
من كلمته المسموعة في مختلف الاسواط .
ان اتحاد القطر التونسي التابع للجامعة
العامة للفلاحة الذي ما انفك واجدا لدى
حضرة الرئيس السيد الطاهر بن عمار معاودة
ثمينة وودية ليشعر بسرور عميق تلقاء هذا
الفوز المبين وهو يرغب من حضرة الرئيس
الجديد ان يتفضل بقبول اطيب تمنياته واخص
تهانيه .

نشاط الشركات الاحتياطية التونسية

ومنافعها

ولقد كلفت من طرف ادارة التموين بخزن
وتوزيع الحبوب الموردة . وهي تعمل لتحسين
نوع البذور وتوزيعها بواسطة مراكز متنقلة
مهمتها الشراء والبيع .

ولقد حاولت على وجه التجربة ان تتولى
بيع الثمن والقرطه . لكن هذه التجربة لم تأت
بنتيجة تذكر نظرا لما اعترضت سبلها من
عادات قديمة الفها الناس ولم تستطع الشركات
الاحتياطية تغييرها او التغلب عليها . وبخلاف
ذلك قد وزعت في عام ١٩٤٨ قرابة الثلاثين
لف قطارا من السفن الجيد على طريق
الشركات الاحتياطية التونسية وتدخلت هذه
الشركات في ترويج خمسة آلاف وخمسمائة
طننا من حبوب الكتان . ولديها في تونس
معمل لاصلاح معدنها وهي تعزم بناء مخازن
للحبوب بكامل تراب الياالة .

وبالجملة فان الشركات الاحتياطية التونسية
بما يسرته وسعت فيه من احداث هيئات تتوفر
فيها معظم مميزات المنظمات التعاونية والنظر
ايضا لدورها المالي قد احتلت مكانا متمتازا في
عموم الاقتصاد الفلاحي التونسي .

قدموا مطلبكم كى تقتنوا

ترنكور « فلولار مارشال »

عند: مابام

شركة بيلستار بافريقيا الشمالية
٤٨ شارع كرتاج - بتونس
(انظروا الصورة بالصحيفة الثانية الفرنسية)

يا فلاحى العنب

ان دار بيلتار بافريقية الشمالية
م. ب. ١٠٠ ن.
٤٨ شارع كرتاج - بتونس
تقدم لكم التركور فينيورون
قوة ٢٣ حصانا يحرك بالكهرباء عند الشروع

في المسير
عرضه ٩٧ صانتيما
معرض للبيع

ان الشركات الاحتياطية التونسية التي كان
نشاطها مقصورا في البداية على منح قروض
للفلاحين من ابناء البلاد قد وسعت نطاق
جهداتها حيث اتجهت لتأليف عدة هيئات ذات
صفة تعاقدية القصد منها تمكين الفلاحين من
الانتفاع باساليب الزراعة العصرية : كاستخدام
الميكانيك وتجويد النباتات والماشية الخ . . .

ويجدد بنا ان نذكر على سبيل المثال ما وقع
انجازها في عمل سوق الاربعاء الذي كان لحد
الآن اكثر الاعمال انتفاعا بالاساليب الزراعية
الحديثة والفضل في ذلك يرجع فيما تعقيد
لاتحاد متين في العمل ظهرت اثاره الطيبة
واضحة جلية بين الشركات الاحتياطية التونسية
وبين السلط المحلية بين فرنسية وتونسية وهل
تحن في حاجة لان تقول بان تلك الدائرة لها
الآن هيئات تعاقدية للزراعة بالاساليب
الميكانيكية بكل من سوق الاربعاء وسوق
السبت . ولها منظمة لاحياء الارض بصورة
مشتركة بين المنخرطين في سلكتها بوادي مليز .
ولها بستان تعاقدى للمشاتل بسوق السبت .
وهيئة تعاقدية للمزارع السقوية تهم ارباب
الاراضي الواقعة على ضفاف وادي مجردة
وارباب الياالة . وتملك الشركة الاحتياطية
التونسية بالمكان فضلا من فحول الاحمره
للتجويد وهي تتفق عليه وتتولى نقله من مكان
الى آخر كلما دعت الحاجة اليه . وهي تشارك
في الانفاق على تلقيح الزياتين وغروس الاشجار
المثمرة . وفي الحسبان ان تؤسس هيئتين
اخرين للزراعة بالآلات الميكانيكية ومعملا
لاصلاح المعدن المستعملة على الشباع .

هذا وقد اسست الشركات الاحتياطية
التونسية هيئات اخرى للزراعة بالآلات
الميكانيكية بنسر وقفوف والجرسة وبوقيشة .
وتقوم ثلاث هيئات للمزارع السقوية باعمالها
النافعة في ضواحي صفاقس وبالشمال وتوجد
هيئة تعاقدية لغراسة الاشجار على مقربة من
قابس . وستبني في القريب العاجل هيئات
تعنى بتسمية وتجويد المزارع المحلية بجهتي
القصيرين والقروان .

مظاهر اخرى

تقوم الشركات الاحتياطية التونسية ايضا
بدور ذى بال في ترويج المنتوجات الفلاحية .

تربية الدم الصافي العربي بتونس قد وقعت
حتى الآن كوسيلة تكميلية للبعث وكآلة
بسيطة ضرورية للآخر الذي يلزمه ان يباخذ
مكانه بين اول نوع في الاقتصاد التونسي .
نعم الوضعية الجغرافية والطقسية بتونس
تجعل هاته البلاد في المكان الممتاز لتربية الخيل
العربي الصافي .
ومع هذا منذ عامين تكونت على حالة مرضية
خادمة الحواضر بتونس ومؤسستها هو الذي
اظهر نتيجتها وجعل التربية الفرنسية الاولى
في العالم حتى ان بعض المربين الاذكاء يعملون
من تاريخ طويل على تذليل هاته الازمة والمهمة
النافعة وهي تربية الدم العربي الصافي .
فهم قد قبلوا جميع الاحداث وتغلبوا بنجاح
على جميع العراقيل الموضوعة امامهم لان لهم
ايمان راسخ في اهمية التربية .
فالحوادث لا تقدر الاعطاهم الحق وما هي
مختلف اعمالهم ليثبتوا الحق الواضح في
نظرياتهم .

في عام ١٩٤٨ اشترت الاربعين متوجين
اثنين من الانتاج التونسي العربي الصافي الدم .
هاته التجربة اظهرت النتيجة في العالم الجديد
حتى انه منذ بعض اشهر اوفدت لجنة من
الحكومة الفنزويلية لدرس ما اذا كان من
الممكن اشتراء فحول . هاته اللجنة قد وجدت
كمية كافية مختارة وقد وسقت منذ ايام اربعين
من الفحول العربية الصافية الدم مولودين
ومربين بتونس .
فقد جلبت هاته العملية الى الدولة التونسية
اثنين وسبعين الف دولارا معناه كمية هائلة

رسالة من الرئيس ادوار دوفرين
الى الرئيس فاشرو

سيدى الرئيس !

انى ابعت لكم تمنياتي لنجاح السعي الجيد
الذي تقومون به في الياالة التونسية ، ذلك
السعي الذي يرمى للتوحيد بين الفرنسيين
ولسرير صلات المشاركة في العمل مع
التونسيين والذي يزداد اهمية يوما بعد يوم .
وانا لنبني ان يكون ذلك الاتحاد امتن ما يكون
وتلك المشاركة في العمل مشاركة حقيقية ثابتة
لا ريب فيها .
لقد كنت افكر في هذا منذ عام ١٩٠٠
واتمناه وما زلت افكر فيه بصورة اهم واعظم
بعد تجربة طويلة استمدتها في كل يوم من
مختلف مظاهر النشاط التي ما زلت اخوض
غمارها بعزم ثابت ويقين متين .

هذا وقد احتلت قوارص الشمال الافريقي
مكانها في السوق الامامية ويولج ان السوق
الفرنسية هي قابلة ايضا لزيادة الاستيراد لان
غاية الثلاثمائة والحسين الف طننا من
القوارص التي كانت معينة لتلك السوق قبل
الحرب قد وقع احتيازاها بمراحل . ذلك ان
الفرنسي قد استهلك اثناء الموسم الفارط
عشرة كيلو من القوارص حسب المتوسط .
وهذا الرقم لا يزال دون مقدار استهلاك
اللقول سكونيين البالغ بالنسبة للاميريكي
٣٠ كيلو وبالنسبة للانكليزي ١٥ كيلو .
عن « العالم الاقصادى »